



**COMMUNE D'ETAGNIERES
COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES**

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Objet : Gestion et comptes 2019

N° 27/06-2020 – Finances

Monsieur le Président,
Mesdames & Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission de gestion et des finances, représentée par Mme Catherine Chambettaz et MM. Philippe Isaaz et Laurent Vaney ainsi que Mme Marie Candil suppléante, s'est réunie une première fois le 20 mai 2020, en présence du syndic M. Pascal Favre ainsi que du boursier, M. Gérard Bottini.

Lors de cette même séance, nous avons reçu et pris connaissance du préavis de la Municipalité qui présente les comptes avec un excédent de revenus de CHF 337'028.28, avant les amortissements supplémentaires et attributions à des fonds de réserve. Nous rappelons que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 64'869.-.

Ce résultat permet, après un prélèvement de CHF 171'784. – sur des fonds de réserve, d'effectuer des amortissements supplémentaires, pour CHF 126'264. -- ainsi que des attributions à des fonds de réserves, pour CHF 140'815.50 et des amortissements financiers, pour CHF 240'050.88 dont CHF 67'000. – étaient prévus au budget.

Après ces opérations de boucllement, l'exercice se solde par un excédent des recettes de CHF 1'673.93.

Monsieur le syndic nous a également transmis les documents suivants :

- Les comptes de fonctionnement
- Les comptes par nature
- Les comptes des investissements
- Le bilan
- Le tableau des investissements 2019.

La commission s'est réunie une nouvelle fois le 25 mai 2020. Elle a tenu séance avec le boursier, M. Gérard Bottini. Nous lui avons fait ressortir, par sondage, diverses pièces comptables relatives à des dépenses que nous avons sélectionnées dans différents comptes. Nous avons été satisfaits des informations et des réponses données.



COMMUNE D'ETAGNIERES COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Contrôle des dépenses avec le budget

Dans le cadre de notre examen de la gestion des comptes, nous avons vérifié les comptes de charges qui présentent un dépassement de plus de CHF 3'000. -- par rapport au budget. Cependant nous n'avons pas apporté de commentaires aux groupes de comptes suivants :

332 Amortissements supplémentaires

380 Attributions aux financements spéciaux

390 Imputations internes

Ainsi que les comptes, pour lesquels la commune n'a pas la maîtrise.

Il s'agit, entre autres : Formation jeunesse et culture et Action sociale.

Comptes de fonctionnement

112 Frais d'administration	Budget	Comptes
318.01 Frais de téléphone et de fax	2'000. --	4'385.25
Le dépassement provient de l'extourne :		
- Facture Swisscom concernant le téléphone de la PCi		CHF 3'535. --

190 Informatique	Budget	Comptes
315.00 Entretien d'objets mobiliers	3'000. --	6'123.95
Le dépassement est dû à une insuffisance budgétaire.		
Les principales factures qui figurent dans ce compte sont :		
- Recordon, divers travaux sur lignes téléphone		CHF 2'098.35
- Recordon, divers travaux sur lignes téléphone		CHF 1'265.50
- Axians, installation protection antivirus		CHF 1'074.30

210 Impôt	Budget	Comptes
352.00 Parts ristournées pour activités dirigeantes	0.00	10'252.75
Aucun montant ne figurait au budget. Il s'agit d'une ristourne qui concerne la période fiscale 2016.		
Lorsqu'un contribuable exerce une activité dirigeante dans une autre commune que celle où il paie l'impôt cantonal, cette dernière ristourne à la commune du lieu de travail le 50 % de l'impôt afférent au produit de cette activité.		
Depuis le 1er janvier 2017, la répartition intercommunale au titre de l'activité dirigeante n'est plus possible.		

220 Service de la dette	Budget	Comptes
322.17 1.13% PostFinance (04.04.2012-04.04.2019)	2'000. --	7'345. --
Le dépassement est dû à la facturation annuelle de l'intérêt alors que le budget était calculé sur la période du 01.01.2019 au 04.04.2019, date du remboursement de l'emprunt.		



COMMUNE D'ETAGNIERES
COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

320 Forêts

Budget

Comptes

314.00	Entretien des forêts, gestion technique	15'000. --	32'596.95
Le dépassement est dû à une insuffisance budgétaire. Nous trouvons, dans ce compte, la principale dépense suivante :			
- Triage forestier Mèbre -Talent, fourniture et plantation de de 1050 chênes pédonculés, 444 chênes sessiles 490 châtaigniers			CHF 18'681.65

En contrepartie, le compte : *320.451.00 Participation du Canton*
présente un dépassement des produits de CHF 14'018.75 soit à un total de
CHF 17'018.75.

352 Immeuble locatif et commercial

Budget

Comptes

330.01	Amortissement supplémentaire	0. --	170'984. --
Nous rappelons qu'il s'agit d'un immeuble subventionné, construit avec « l'aide à la pierre », une aide de l'Etat de Vaud. Une convention bilatérale a été signée le 10 février 1994, entre l'Etat de Vaud et la commune. Après trente années de contrôle des loyers, de la part de l'Etat, la Municipalité a demandé que la commune soit libérée de ce contrôle. Le Service des Communes et du Logement a accepté cette demande et la convention a été dissoute en avril 2019. Durant toute la période soumise au contrôle, la commune a dû comptabiliser les aides cantonales, dans un compte de réserve. Cette réserve avait pour but de financer des travaux et/ou améliorations, pour l'ensemble de l'immeuble et dont auraient pu bénéficier l'ensemble des locataires. Libérée de cette convention, la réserve de CHF 170'984. -- qui se trouvait au passif du bilan au 31.12.2018 (<i>2810.02 Régulation des loyers</i>) a été dissoute et virée au compte : <i>352.480.01 Prélèvement sur fonds de régulation loyer (2810.02)</i> C'est la dissolution de cette réserve qui a permis cet amortissement supplémentaire.			

357 Salle de l'Etang

Budget

Comptes

301.01	Traitements de conciergerie	6'500. --	11'943.40
Le dépassement est dû à une insuffisance budgétaire importante. Il s'agit du traitement de la responsable des locations.			
311.00	Achat de mobilier, matériel, machines	3'000. --	12'030.35
Le dépassement est dû à une insuffisance budgétaire. Il est justifié par les dépenses suivantes :			
- Adler + Eisenhut fourniture de tapis gym			CHF 4'078.45
- Adler + Eisenhut contrôle des installations + 1 tapis			CHF 3'069.15
- Dépannage sanitaire, pose d'une pompe doseuse			CHF 4'791.30



COMMUNE D'ETAGNIERES
COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

357 Salle de l'Etang (suite)		Budget	Comptes
312.03	Achat de gaz	10'000. --	30'333.65
Le dépassement est dû d'une part à une insuffisance budgétaire et d'autre part à une répartition interne du coût avec Ch. Etang 7 (voir 357.490.10 Imputation interne CHF 18'200.20.)			
314.00	Entretien de l'immeuble	5'000. --	17'118.65
Le dépassement est dû à une insuffisance budgétaire.			
Il est justifié par les factures suivantes :			
	- Griesser, travaux sur stores		CHF 4'826.05
	- Adler + Eisenhut, révision des installations		CHF 1'469. --
	- Delessert Sàrl, remplacement embrasures fenêtres		CHF 4'954.20
400 Services généraux		Budget	Comptes
301.00	Traitement du personnel d'exploitation	100'000. --	148'124.15
Le dépassement budgétaire est justifié par le salaire de M. Alexandre Favre, en incapacité de travail et remplacé par M. Marc Guillaume dès le 01.10.2019. Les indemnités d'assurance LAA, versées par la Vaudoise assurance sont comptabilisées dans le compte : 130.436.03 Remboursement de tiers.			
301.05	Traitement du personnel auxiliaire	0.00	69'593.10
One Placement, société de travail temporaire, Coût de la remplaçante de Alex Favre jusqu'au 30 septembre.			
430 Réseau routier		Budget	Comptes
314.00	Entretien réseau routier et chemins AF	77'544.12	15'000. --
Le dépassement budgétaire est justifié par les travaux de réfection et de l'aménagement routier, à la sortie du chemin de la Combe, sur la RC 401.			
	- BG Ingénieurs Conseils SA		CHF 12'261.05
	- Divico Kutter, fournitures et pose caniveau		CHF 11'391.45
	- Laurent Membrez réfection enrobé		CHF 40'306.30
431 Eclairage public		Budget	Comptes
314.01	Entretien de l'éclairage public	7'000.00	13'366.65
Le dépassement est dû à une insuffisance budgétaire.			
La principale dépense correspond à une facture de :			
	- Jatou électricité, éclairage LED, En Rambuz		CHF 8'576.15
451 Ordures ménagères		Budget	Comptes
311.00	Achats de mobilier, matériel, machines	1'000.00	6'427.90
Le dépassement est dû à une insuffisance budgétaire.			
Les dépenses correspondent à des factures de :			
	- OptiWaste, entretien et nettoyage de Molocks		CHF 6'427.90



**COMMUNE D'ETAGNIERES
COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES**

452 Déchetterie communale	Budget	Comptes
352.01 Elimination déchets compostables	12'000. --	18'892.60

Le dépassement est dû à une insuffisance budgétaire.

Il est justifié par :

- Compostière du Gros-de-Vaud SA broyage branches CHF 11'905.60
 - Staehli Sàrl, débardage et abattage secteur décharge CHF 4'081. --
- Cette dernière facture concerne la forêt et non la déchetterie.

460 Réseaux d'égouts et épuration	Budget	Comptes
314.00 Entretien canalisations et collecteurs	10'000. --	67'505.30

Le dépassement est dû à un sinistre survenu dans les canalisations qui desservent la Combe direction le Larmaz.

Les principales factures son :

- Tinguely, curage haute pression CHF 3'088.10
- Krüger, déshumidificateur chez Pneucommerce CHF 2'665.10
- Cap Net, intervention chez Pneucommerce CHF 14'162.55
- AITV SA réhabilitation canalisation EU CHF 15'091.45
- Demierre, réparation du collecteur CHF 24'870. --
- Rime SA modification sous-comptage Saux 5 CHF 4'276.40

436.00 Remboursement de tiers		
Participation de la Vaudoise assurance		CHF 13'662.55

610 Signalisation routière	Budget	Comptes
311.00 Achats de mobilier, matériel spécialisé	2'000. --	6'243.05
Le dépassement est dû à une insuffisance budgétaire. Il est justifié par les dépenses suivantes :		
- Signal, fourniture et pose totem Vario		CHF 3'932.75
- Signal, fourniture et pose de cadres		CHF 2'551.10

Remarques :

Nous avons relevé, ci-avant, trois catégories des dépassements budgétaires :

1. Les dépassements dus à un imprévu à régler en priorité / urgence. (accidents, pannes, danger, urgence sécuritaire, etc.) par exemple 210.352 / 400.301 et 301.05 / 433.315.03 / 460.314.00.
2. Les dépassements dus à une opportunité (chantiers en cours, actions, renouvellement d'équipement, occasion, etc.)
3. Les dépassements, pour des dépenses non budgétées auraient dû, à notre avis être planifiées et figurer dans le budget ou si elles n'étaient pas urgentes, elles auraient dû être reportées. (par exemple 320.314 / 357.311 / 357.314 / 431.314.01 / 451.311.00 / 610.311).



COMMUNE D'ETAGNIERES
COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Comptes du bilan

Actifs disponibles et fonds de réserve

L'analyse des comptes ainsi que l'examen du bilan au 31 décembre 2019 font ressortir les éléments suivants (arrondis au franc) :

Actif disponible (total des postes 10 à 13, sauf 1230.x)	CHF 2'523'392. --
./. Engagements (total des postes 20 et 25)	CHF 743'939. --
Disponible net	CHF 1'779'453. --
	=====

Au passif du bilan le total des fonds de réserve (poste 28)	CHF 1'630'141. --
	=====

Le taux de couverture des réserves est de 91.6 %. La situation est très bonne.

Utilisation des emprunts

Immobilisations (14 + 1230.01/07)	CHF 10'436'274. --
Total des emprunts	CHF 9'707'500. --

Excédent des immobilisations	CHF 728'774. --
	=====

Commentaire

La structure du bilan est correcte. Les éléments comptables sont en accord avec les éléments financiers.

Remarque :

Nous relevons, avec satisfaction, que la Municipalité met tout en œuvre, pour présenter des comptes équilibrés. La Commission remercie l'ensemble de la Municipalité pour son travail, en particulier notre Syndic, en charge de la gestion des finances ainsi que le boursier, pour leur disponibilité.



**COMMUNE D'ETAGNIERES
COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES**

CONCLUSIONS

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de gestion et des finances vous propose Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de vouloir bien voter les conclusions suivantes qui ne diffèrent pas du préavis de la Municipalité.

Le Conseil communal d'Etagnières :

- Vu le préavis de la Municipalité
- Oui le rapport de la commission de gestion / finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide :

- d'accepter la gestion et les comptes 2019
- de prendre connaissance des autres éléments du rapport sur les comptes de l'année 2019, notamment du tableau des dépenses d'investissements, du tableau des flux de trésorerie et autres éléments financiers.
- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion.
- de relever la Commission de gestion et des finances de son mandat.

Etagnières, le 18 juin 2020

Au nom de la Commission

Philippe JSAAZ
Président

Catherine CHAMBETTAZ
Vice-présidente

Laurent VANEY
Membre

Marte CANDIL
Suppléante

